

Entitat Urbanistica Col.Laboradora
De Conservacia de Planes del rei
43891 Les Planes del Rei-Pratdip
Tel/Fax : 977 56 60 20
Movil : 637 78 68 48

Compte-rendu de la réunion **avec la Mairie le 05 décembre 2008**

Liste de Présence :

Planas :

Ch. Peuman (Président)
E. Planet

Pratdip :

Josep Montané (Maire de Pratdip)
Oscar Serrano
José-Maria
Ana Paixa (avocate)

Après les salutations d'usage le Maire a pris la parole pour nous annoncer que le problème de la mégaphonie était en passe d'être réglé très rapidement maintenant.

La route d'accès à Planas par le nord devrait être en construction dès 2009, tous les accords et toutes les signatures ont été donnés pour que ces travaux puissent commencer dès que possible. Il s'agit d'une route et d'un pont qui iraient de la sortie nord de Planas à la route T310 qui relie Pratdip à Reus.

Après quoi le Président a fait part des points qu'il souhaitait aborder et surtout des problèmes pour lesquels il désirait avoir une réponse. Ils ont été discutés dans l'ordre suivant :

I Que faire de la protestation des 40 propriétaires de Planas qui contestent la validité de l'Assemblée Générale du 8 août 2008 ?

C'est la Mairie de Pratdip qui a été saisie de cette affaire, le Conseil Recteur n' pas été ampliatrice de cette plainte. Faut-il passer outre et attendre une éventuelle mise en demeure par un avocat ou répondre sans attendre ?

Réponse de la Mairie : l'avocate nous conseille de répondre concernant la réception tardive de la Convention la veille de l'Assemblée Générale. Ne pas répondre serait reconnaître qu'il y a eu faute lors de la tenue de l'Assemblée Générale. Ce qui n'est pas le cas!

Le Président n'est pas sûr cependant que le quorum a bien été atteint pour valider les décisions prises pendant l'Assemblée générale.

L'avocate nous confirme qu'il n'y a pas de problème et qu'en effet le quorum a bien été atteint!

Par ailleurs la Mairie a envoyé le 19 juin 2008, avec accusé de réception, à tous les propriétaires de Planas une lettre les informant que le Gouvernement Local, en date du 8 mai 2008, approuvait le projet d'Urbanisation de Planes del Rei et que les propriétaires disposaient d'un mois à compter de la réception de cette lettre pour faire opposition à cette décision selon l'article 87 de la loi d'Urbanisme.

De plus cette décision, va être publiée au Bulletin Officiel et fera office de loi, de ce fait elle ne pourra plus être remise en cause.

D'autre part les 40 propriétaires protestataires ont protesté contre la validité de l'Assemblée Générale mais non contre le projet des travaux, de ce fait il n'est pas nécessaire de refaire un vote concernant ce point ainsi que l'avait évoqué le Président, suite à une proposition du Conseil Recteur.

Une traduction en 3 langues de la Convention est maintenant disponible et sera envoyée à tous les propriétaires.

II L'Eau

Le Président a fait part de ses craintes concernant l'augmentation du prix des travaux après que nous ayons été informés par la Generalitat qu'il fallait maintenant prévoir 2 canalisations pour l'écoulement des eaux : 1 x pour les eaux usées, 1 x pour les eaux de pluie. Le prix que nous ne connaissons pas encore risque d'augmenter sensiblement le prix des travaux qui seront à la charge de l'Urbanisation.

Par ailleurs l'Agence pour l' Eau de Catalogne (ACA) émet des réserves quant à la réalisation des travaux de canalisation compte tenu que la station d'épuration de Planas n'est pas aux normes.

III Calendrier des travaux .

La Mairie nous informe que le processus pour le rattachement de Planas à Pratdip est maintenant en marche et irrévocable. Si tout se passe comme nous l'espérons les travaux devraient commencer :

dans un an à partir de la date d'aujourd'hui!

Le Maire est d'accord avec nous pour que les devis soient demandés assez rapidement après les fêtes car les prix, compte tenu de la crise actuelle, seront probablement assez bas en 2009.

- Fin janvier, approbation définitive du projet qui sera publié au Bulletin Officiel.
- Avril, signature de la Convention . Si celle-ci devait être signée plus tôt (février) nous gagnerions deux mois sur l'ensemble du calendrier.
- Mai, sans protestation sur ce qui précède, Pratdip et Planas, passeront en coopération administrative.
- Juillet, appel d'offres.
- Septembre/Octobre réception des devis à voir en commun Pratdip et Planas et adjudication.
- Décembre début des travaux.

IV Topographie

L'avocate nous informe en fin de réunion que parallèlement à ce qui précède une mise à jour de la topographie de Planas doit être faite et que les mesures des parcelles devront être actualisées.

La réunion a duré une heure et s'est terminée à 11H45.

Le Secrétaire - Evelynne Planet